



SERVICES DE GARDE



Ce profil a pour but d'offrir aux membres du SCFP des renseignements de base sur le secteur dans lequel ils travaillent, et ce, dans une perspective nationale. Vous trouverez tous nos profils sectoriels et de plus amples renseignements sur le site scfp.ca.

Les personnes qui travaillent dans les services de garde au SCFP sont regroupés dans des sections locales autonomes et des sections multisectorielles. Elles sont éducatrices à la petite enfance, assistantes, cuisinières et préposées à l'entretien ménager. Les sections locales sont plutôt petites et les salaires peu élevés. Ces membres travaillent pour des organismes de bienfaisance, des organismes sans but lucratif dirigés par des bénévoles ou des parents, des commissions scolaires ou encore des employeurs à but lucratif.

Quelques chiffres

- 12 000 membres
- 83 sections locales

Le SCFP représente 2500 membres travaillant dans des centres de la petite enfance. Le SCFP représente aussi plusieurs éducatrices de la petite enfance (EPE) dans d'autres secteurs. Au Québec, nous représentons 2020 éducatrices d'enfants d'âge scolaire qui travaillent pour les commissions

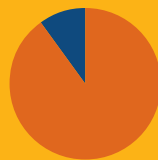
scolaires. En Ontario, nous représentons près de 4400 EPE (équivalents à temps plein) qui font partie du programme de maternelle à plein temps. En Colombie-Britannique, nous représentons 350 membres qui travaillent dans le programme d'apprentissage StrongStar, un programme qui prépare les enfants à la maternelle. Le SCFP représente environ 2000 éducatrices dans les municipalités ontariennes qui offrent leurs propres services de garde. Nous représentons aussi des travailleurs en garderie qui œuvrent dans les services de garde des collèges et des universités. Enfin, les employés de plusieurs agences multi-services qui offrent des services de garde sont représentés par le SCFP.

Selon nos calculs, le SCFP représente environ 12 000 syndiqués qui œuvrent dans le secteur des services de garde ou qui offrent des services d'éducation à la petite enfance. Nos membres sont répartis dans toutes les provinces, sauf à l'Île-du-Prince-Édouard et au Nouveau-Brunswick.

Éducatrices travaillant dans les centres de la petite enfance



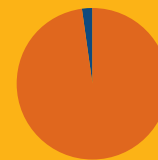
90 %
ONT UN DIPLÔME
D'ÉTUDES
SECONDAIRES



90 %
ONT UN EMPLOI
STABLE



25 %
OCCUPENT UN
DEUXIÈME EMPLOI
POUR ACCROÎTRE
LEUR REVENU.



98 %
SONT DES
FEMMES



ÂGE
MOYEN

2 FINANCEMENT
La diversité des sources de financement crée de l'instabilité

2 LE MARCHÉ PRIVÉ
Le marché ne fournit pas des services de garde accessibles, abordables et de qualité.

3 SALAIRES
La main d'œuvre est majoritairement féminine et elle est sous-payée.

4 NOTRE VISION
Le Canada a besoin de services de garde universels financés par l'État.

Le secteur continue d'être marqué par la disparité des programmes offerts.

Les pays qui fournissent des services de garde accessibles, abordables et de qualité sont ceux qui ne délèguent pas la prestation de ces services au marché.

La récente enquête *Oui, ça nous touche encore!*, qui porte sur les éducatrices de la petite enfance travaillant en garderie, est une mine de renseignements sur le secteur.

Financement et gouvernance

Le secteur des services de garde continue d'être marqué par la disparité des programmes offerts. Le financement fédéral versé aux provinces et aux territoires provient du Transfert canadien en matière de programmes sociaux (TCPS). On dépense peu de dollars publics dans les services de garde, même si le financement provincial et territorial a tendance à croître au fil des ans. À l'extérieur du Québec, la principale source de revenus demeure les frais payés par les parents.

Huit provinces et territoires confient les services de garde à leur ministère de l'Éducation : Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, l'Ontario, la Saskatchewan, les Territoires-du-Nord-Ouest et le Nunavut.

Sept provinces offrent maintenant la maternelle à plein temps : Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, le Québec, l'Ontario et la Colombie-Britannique. Les Territoires-du-Nord-Ouest et le Yukon ont adopté une certaine forme de maternelle à plein temps. Le gouvernement néo-démocrate de l'Alberta a promis de financer la maternelle à plein temps dès que les finances de la province se redresseront. L'Ontario est la seule province à offrir la maternelle à plein temps pour tous les enfants de quatre ans.

Cinq provinces et territoires proposent un réseau limité de services de garde publics (municipaux ou scolaires) : l'Alberta, la Saskatchewan, l'Ontario, Terre-Neuve-et-Labrador et les Territoires-du-Nord-Ouest. Cependant, le réseau municipal ontarien a beaucoup diminué en importance, passant de 11 pour cent des places offertes en 1998 à 2,6 pour cent en 2012.

La majorité des services de garde sont exploités par des organismes sans but lucratif. Plusieurs membres du SCFP du secteur travaillent pour un conseil

d'administration composé de bénévoles. Ces conseils affichent un fort roulement, ce qui crée de l'instabilité. En outre, l'introduction de la maternelle à plein temps a imposé une pression énorme sur ces centres qui ont dû s'adapter à la demande.

Les services de garde à but lucratif gagnent du terrain dans l'ensemble du pays. Dans six provinces et territoires, ils exploitent plus de la moitié des places. Pour l'ensemble du Canada, c'est près de 30 pour cent des places en garderie qui sont offertes par des centres à but lucratif. En Ontario, le SCFP représente les 270 syndiqués de Kids & Company, une grande société privée.

ENJEUX

La marchandisation des services de garde

Sur le marché des garderies, les services de garde sont une marchandise et les parents sont vus comme des consommateurs. Ceux-ci doivent « magasiner » une place parmi les offres de divers « fournisseurs » concurrents. Les gouvernements ont peu d'intérêt ou d'influence dans la manière dont les services de garde sont mis en place, maintenus et prodigués. Sauf au Québec, les services de garde au Canada sont exploités comme un marché privé.

Les pays qui fournissent des services de garde accessibles, abordables et de qualité sont ceux qui ne délèguent pas la prestation de ces services au marché. Ils adoptent plutôt un modèle financé, exploité et géré par l'État.

Les pays qui se fient au marché ont plus tendance à faire piètre figure dans les études internationales. Les rapports de l'UNESCO, de l'OCDE et de l'UNICEF démontrent que le Canada dépense moins en services de garde que la plupart des autres pays.

Selon les études, les garderies sans but lucratif sont plus susceptibles d'afficher un meilleur ratio enfants-éducatrice, d'avoir un personnel et des dirigeants mieux formés et d'avoir un taux de perfectionnement professionnel plus élevé.

Syndicalisation

Les données de l'enquête *Oui, ça nous touche encore!* réalisée en 2012 montrent que 21,5 pour cent des employés des services de garde se disent syndiqués. Ce taux de syndicalisation atteint 30 pour cent au Québec (la CSN, la Confédération des syndicats nationaux, domine le secteur) et 29,4 pour cent en Colombie-Britannique (le syndicat des fonctionnaires BCGEU représente la majorité de ces syndiqués). Le SCFP représente le plus grand nombre de syndiqués offrant des services de garde et d'éducation de la petite enfance en garderie et dans d'autres contextes.

Le taux de syndicalisation des employés des services de garde demeure faible. L'enquête *Oui, ça nous touche encore!* a fait ressortir plusieurs écarts entre les employés syndiqués et non syndiqués : les milieux de travail syndiqués affichent un taux de rétention du personnel plus élevé, de meilleurs salaires et avantages sociaux, ainsi que de meilleures pratiques de travail.

Salaires

Le salaire des employés en garderie est très faible. En 2012, le salaire horaire des employés d'une garderie syndiquée était supérieur, en moyenne, de 4,61 dollars à celui de leurs collègues d'une garderie non syndiquée (20,11 dollars contre 15,50 dollars). L'écart le plus marqué se trouvait en Ontario, où le personnel syndiqué gagnait en moyenne 23,06 dollars l'heure contre 15,77 dollars pour les non syndiqués.

En Ontario, les conventions collectives signées entre 2014 et 2016 prévoient une augmentation annuelle moyenne

Le SCFP a réussi à mettre en place des structures favorisant la coordination, la négociation et des campagnes plus efficaces dans notre secteur.

de 1,77 pour cent ce qui est légèrement supérieur à l'inflation. Or, les changements apportés au modèle de financement des augmentations de salaire dans cette province placent les garderies sans but lucratif dans une position difficile, alors que les compressions dans le financement municipal menacent la stabilité des garderies municipales.

NÉGOCIATIONS

Le SCFP a réussi à mettre en place des structures favorisant la coordination, la négociation et des campagnes plus efficaces dans le secteur des services de garde. En Nouvelle-Écosse, la plupart des travailleurs des services de garde sont membres de la même section locale. En Ontario, nos membres du secteur des services de garde sont représentés au comité des employés des services sociaux. À Toronto, nous avons une grande section locale qui regroupe 30 garderies et 350 membres. À Ottawa, une même section locale représente 300 employés dans 13 garderies et une table de négociations commune a été mise en place. En Ontario, les employés de la compagnie à but lucratif Kids & Company sont représentés par une section locale

provinciale. Au Manitoba, une section locale représente 90 membres répartis dans cinq garderies. Enfin, bien que le SCFP représente peu de sections locales dans ce secteur en Colombie-Britannique, celles-ci participent à la négociation provinciale consacrée aux services communautaires. Néanmoins, à l'exception d'Ottawa et de la Colombie-Britannique, la négociation coordonnée est rare.

Le secteur des services de garde sans but lucratif subit des pressions énormes. Plusieurs sections locales se font demander des concessions à la table de négociations, alors qu'il faudrait plutôt réaliser des gains significatifs. Les employeurs proposent des clauses à deux vitesses pour les nouveaux employés et les employés occasionnels.

RÉGIMES DE RETRAITE

À l'extérieur du Québec et de la Colombie-Britannique, peu de syndiqués du secteur des services de garde disposent d'un régime de retraite. Les sections locales du SCFP ont fait quelques progrès en Ontario et au Manitoba avec le Régime de retraite multi-secteur (RRMS). Un peu plus de 53 pour cent des membres du SCFP du secteur des services de garde ont accès à un régime de retraite enregistré, mais 22 pour cent seulement disposent d'un régime à prestations déterminées. Environ sept pour cent des membres du SCFP ont accès à un REER, mais près de 27 pour cent n'ont droit à aucun régime de retraite de la part de leur employeur.

CAMPAGNES

Le SCFP est un chef de file des campagnes de soutien aux services de garde qu'il mène en collaboration avec de nombreux groupes. Avec l'aide de ses partenaires, le SCFP a grandement contribué à la campagne *Repensons les services de garde*. En outre, pendant la campagne électorale

2015, nous avons travaillé fort pour faire de la création d'un réseau national de garderies un enjeu électoral.

Nous avons mis beaucoup d'efforts dans la lutte à la privatisation, en particulier dans les campagnes qui ciblent les grandes sociétés à but lucratif qui menacent le développement d'un réseau national de garderies publiques. En Ontario, le SCFP a fait campagne pour protéger les garderies municipales.

À l'échelle provinciale, le SCFP a participé à des campagnes réclamant des hausses salariales en Nouvelle-Écosse, en Ontario, au Manitoba, en Saskatchewan et en Colombie-Britannique. Le secteur sans but lucratif est très fragile à travers une bonne partie du Canada. Enfin, à l'échelle locale, le SCFP a participé à plusieurs campagnes pour empêcher la fermeture de garderies.

L'avenir du secteur

Avec son Allocation canadienne pour enfants, le gouvernement libéral distribue des prestations en argent aux familles. Même si le montant versé aux familles a augmenté, cette allocation n'est pas suffisante pour couvrir les frais de garde élevés. En outre, elle ne contribue pas à la création d'un réseau de garderies publiques et abordables.

Les libéraux ont promis d'élaborer, avec les provinces, un cadre national pour l'apprentissage et la garde d'enfants. Le budget fédéral de 2016 a consacré 500 millions de dollars aux services de garde en 2017, et

Le SCFP est un chef de file des campagnes de soutien aux services de garde qu'il mène en collaboration avec de nombreux groupes.

À l'échelle locale, le SCFP a participé à plusieurs campagnes pour empêcher la fermeture de garderies.

20 pour cent de cette somme est réservée aux services de garde autochtones. Nous saluons cet investissement, après de nombreuses années de sous-financement de la part des gouvernements fédéraux et provinciaux, mais cette enveloppe est loin de permettre de créer les places abordables dont la population a besoin.

Nous craignons aussi que ce financement serve simplement à rafistoler le filet de services disparates qui prévaut au pays, sans le corriger. Pour assurer l'ajout de places en garderie de qualité et permettre aux services de garde de devenir plus abordables pour les parents, le secteur a besoin d'un financement durable à long terme.

Le SCFP continuera à œuvrer avec ses partenaires et ses alliés pour qu'un réseau universel de services de garde bien conçus et financés par l'État voit le jour.

Visitez le scfp.ca : des ressources pour nos membres

- Plus d'information sur votre secteur
- Des outils pour vous aider, vous et votre section locale
- Des exemples de réussite de partout au pays
- Et beaucoup plus!